

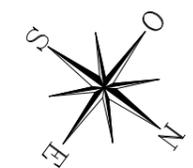
RUE PIERRE



**HALL A2**  
**APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**  
**n° A2023 au 2ème étage**

ENTRÉE	4,46 m²
SÉJOUR / CUISINE	29,03 m²
CHAMBRE 1	13,00 m²
CHAMBRE 2	10,00 m²
CHAMBRE 3	10,00 m²
SALLE DE BAINS	5,66 m²
SALLE D'EAU	2,71 m²
WC	2,16 m²
DÉGAGEMENT	8,11 m²
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>85.13 m²</b>
BALCON	5,13 m²
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>90.26 m²</b>

A2023



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	ÉVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

**LÉGENDES**

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
	bande stérile	C	cuisson
ETEL	esp tech elec du logt	LC	linéaire complémentaire
PL	placard	TRI	tri sélectif
EP	descente d'eau pluviale	- - -	retombée de poutre

fenêtre    porte fenêtre    oscillo-battant    fenêtre fixe

Indice A    Janvier 2023

Echelle :

**RM DM**    **RMDM ARCHITECTES**